
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 8 décembre 2015, à 19 h 30, au 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

Sont absents :

Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier adjoint voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



RVSAD-2015-8865

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Point retiré

- Mairie – Protection des fonctionnaires et employés – Proposition du maire

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 18 NOVEMBRE 2015 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 18 novembre 2015.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 9 DÉCEMBRE 2015 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet de délibération lors de la séance du conseil d'agglomération du 9 décembre 2015



RVSAD-2015-8866

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 9 DÉCEMBRE 2015 – ORIENTATION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 9 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- BT2015-052** Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le chemin Sainte-Foy – Arrondissement de La Cité-Limoilou
- DE2015-138** Adoption de la *Politique d'investissement du Fonds local d'investissement*
- DE2015-148** Modification au taux d'intérêt applicable sur les sommes dues à la Ville de Québec dans l'exercice de ses compétences d'agglomération
- DE2015-185** Avenant à l'entente intervenue le 1^{er} mai 2015 entre la Ville de Québec et le *Mouvement Ça bouge!*, relativement à la modification des paramètres financiers du projet de consolidation de la plateforme de financement participatif *La Ruche*
- GI2015-067** Acquisition d'une partie du lot 2 151 497 du cadastre du Québec, requise dans le cadre de l'aménagement du parc naturel du Mont-Bélair – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- AP2015-757** Résiliation du contrat relatif à l'achat de potences elliptiques en aluminium (VQ-47596)
- BT2015-054** Entente entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale*, relativement au remplacement de panneaux de voies réservées
- DE2015-180** Entente entre la Ville de Québec et *Squeeze Studio Animation inc.*, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation de son plan de croissance et de commercialisation 2015-2018, dans le cadre du *Programme de soutien pour le développement des entreprises technologiques dans le quartier Saint-Roch, phase 2 : Soutien à la commercialisation*
- DE2015-194** Entente entre la Ville de Québec et *Nyx Hemera Technologies inc.*, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet de *Commercialisation internationale*, dans le cadre du *Programme de soutien pour le développement des entreprises technologiques dans le quartier Saint-Roch, phase 2 : Soutien à la commercialisation*
- FN2015-045** Utilisation d'une partie des surplus non affectés de proximité au 31 décembre 2014, pour l'acquittement de la quote-part attribuable à la municipalité liée de Québec, afférente au déficit accumulé d'agglomération au 31 décembre 2013
- CM2015-002** Autorisation de pourvoir un poste de juge à la cour municipale et demande au ministère de la Justice de procéder au processus de

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2015 (suite)

- sélection et à la nomination d'un juge à la cour municipale de la Ville de Québec
- RH2015-914** Reconduction de la procédure de dotation cyclique des employés manuels de la Ville de Québec pour la période de l'hiver et du printemps 2016
- AP2015-770** Adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services pour la formation, la qualification, la mise à niveau et le perfectionnement du corps de police de la Ville de Québec pour l'année 2016 (48094)
- AP2015-782** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la fourniture de services en vue de la formation, la qualification, la mise à niveau et le perfectionnement du corps de police de la Ville de Québec pour l'année 2015 (VQ47179)
- DE2015-169** Entente entre la Ville de Québec et *Support aérien EXO Tactik inc.*, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *EXO RISC – Support aérien d'interventions d'urgence*, dans le cadre du *Programme de vitrine technologique de la Ville de Québec*
- EV2015-001** Nomination de monsieur Éric Racine au poste d'évaluateur suppléant de l'agglomération de Québec
- FN2015-046** Prise d'acte du rapport de la trésorière déterminant les conclusions d'un emprunt par obligation de 114 000 000 \$, daté du 8 décembre 2015, effectué le 23 novembre 2015
- FN2015-049** Révision du montant de l'affectation annuelle à la réserve financière pour le paiement de la dette d'agglomération – Ratification de l'appropriation d'une somme à la réserve financière pour le paiement de la dette d'agglomération
- FN2015-050** Fermeture de 19 règlements d'emprunt, réduction des pouvoirs de dépenser, annulation des soldes résiduels (pouvoir d'emprunt) et utilisation des soldes disponibles desdits règlements
- FN2015-056** Adoption de choix fiscaux pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015
- PI2015-008** Adoption du rapport d'activités 2014 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec (agglomération de Québec)
- RH2015-771** Modification de la nomenclature des emplois de cadres supérieurs présente au recueil des conditions de travail des cadres de la Direction générale et de directeurs de service et d'arrondissement de la Ville de Québec
- RH2015-962** Approbation de la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et la *Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec* concernant l'application du nouveau taux de cotisation au régime de retraite
- RH2015-890** Choix de la limite par lésion à la Commission de la santé et de la sécurité du travail pour l'année 2016.
- A1GT2015-153** *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet d'habitation sur les lots numéros 5 343 308 et 5 344 000 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 945 (Habitations du Centre Durocher, quartier Saint-Sauveur)*
- PC2015-066** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables à l'égard de la réalisation de la place des Canotiers et d'un stationnement dans la zone de grand courant de la plaine inondable, R.A.V.Q. 1017*

De donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



MAIRIE – PROTECTION DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS – PROPOSITION DU MAIRE

RETIRÉ



RVSAD-2015-8867

TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET RÉAMÉNAGEMENTS DE CRÉDIT

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires proposés et joints au mémoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



RVSAD-2015-8868

GREFFE – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2016

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adopter le calendrier des séances ordinaires de l'année 2016 joint au mémoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



RVSAD-2015-8869

TRAVAUX PUBLICS – AUTORISATION RÉTROACTIVE POUR VENTE D'ÉQUIPEMENT AVEC LE CSPQ

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'approuver la vente d'équipements usagés effectués avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et décrit ci-dessous :

• Tracteur Massey Ferguson avec grappe	30 577 \$
• Souffleuse Normand	5 500 \$
• Souffleuse à neige 4 x 4 diesel (ancien arrosoir)	26 333 \$
• Souffleuse Ford DV1104	16 555 \$

Pour un total de 78 965 \$ excluant les frais d'administration et les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



RVSAD-2015-8870

TRAVAUX PUBLICS – SIGNALISATION SUR LES RANGS

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

De requérir du ministère du Transport du Québec la mise en œuvre d'un carrefour giratoire à l'intersection de la route 367 et du rang des Mines en raison de la dangerosité de ce secteur et d'en faciliter la réalisation par l'acquisition des parcelles de terrain requises auprès des propriétaires concernés;

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Sam Hamad, député de Louis-Hébert et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



RVSAD-2015-8871

TRAVAUX PUBLICS – RECOMMANDATION DE PAIEMENT FINAL – RÉFECTION DE PAVAGE DIVERS LOT 2

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de 87 276,59 \$ taxes incluses à Construction & Pavage Portneuf inc. pour les travaux de pavage selon la répartition suivante :

- 37 473,61 \$ taxes incluses à même les crédits du Règlement d'emprunt no REGVSAD-2014-392;
- 49 802,98 \$ taxes incluses à même le budget.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



MATIÈRE NÉCESSITANT UNE CONSULTATION PUBLIQUE



RVSAD-2015-8872

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – APPEL D'UNE DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION – 4525, MONTÉE DU COTEAU

CONSIDÉRANT QUE consultation publique a lieu séance tenante;

CONSIDÉRANT QUE le 27 octobre 2015, la Société en commandite Activital a présenté une demande de certificat d'autorisation visant la démolition de l'immeuble sis au 4525, Montée du Coteau;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de démolition autorisait, en date du 16 novembre 2015, l'émission dudit permis conditionnel à la mise en branle du projet prévu aux termes de l'acte de vente intervenu entre la Ville et la Société;

CONSIDÉRANT QUE les conclusions du Comité de démolition sont à l'effet que la décision est conforme au Règlement no REGVSAD-2008-112 sur la démolition d'immeuble sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

CONSIDÉRANT QUE le 18 novembre 2015, Madame Estelle Désy et Monsieur Jean-François Bergeron se sont opposés à l'émission de ce permis de démolition conformément à l'article 6.13 du Règlement no REGVSAD-2008-112 sur la démolition d'immeuble sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition accorde l'autorisation s'il est convaincu de l'opportunité de la démolition compte tenu de l'intérêt public et de l'intérêt des parties;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est convaincu de l'opportunité de la démolition compte tenu de l'intérêt public et de l'intérêt des parties;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est convaincu que le Comité de démolition a pris en considération, avant de rendre sa décision, l'état de l'immeuble visé par la demande, la détérioration de l'apparence architecturale, du caractère esthétique ou de la qualité de vie du voisinage, le coût de la restauration, l'utilisation projetée du sol dégagé et tout autre critère pertinent en l'espèce.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU :

De confirmer la décision du Comité de démolition qui autorise l'émission du permis de démolition pour l'immeuble situé au 4525, Montée du Coteau.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT (15 MINUTES)



DIVERS



RVSAD-2015-8873

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU :

De clôturer la séance de ce 8^e jour du mois de décembre 2015 à 20 h 20.

Sylvain Juneau, maire

Daniel Martineau, greffier